Demande de matériel audio/vidéo

Procédure :

1- Vous effectuez la réservation par le biais de ce formulaire au moins 15 jours avant la manifestation

2- Le matériel est livré par l'appariteur ou vous pouvez le récupérer à l'Hôtel de Ville

3- Le matériel est rapporté au service scolaire par l'appariteur ou par vous

Ce formulaire n'est accessible que par certains usagers.
Veuillez vous connecter en cliquant ici puis revenez sur cette page.
Vous aurez ainsi accès aux demandes en ligne qui vous sont proposées.